

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 MARS 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 01/03/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 14/03/2016

Délibération n° D-2016-46

**Marché de location et maintenance de 3 systèmes d'impression
numérique noir et couleur - Approbation de l'avenant de
transfert**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

Direction de la Commande Publique et Logistique

**Marché de location et maintenance de 3 systèmes d'impression numérique noir et couleur -
Approbation de l'avenant de transfert**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le marché de location et maintenance de 3 systèmes d'impression numérique noir et couleur a été notifié pour une durée de 3 ans à la Société UNIT PC, sise Rue du Puits Japie – ZA de Luc – 79 410 ECHIRE, immatriculée au registre du commerce de Niort, sous le numéro 498 766 344, le 7 juillet 2014.

La Société UNIT PC est absorbée par la société JEAPI suite à une fusion simplifiée réalisée en date du 31 décembre 2015. Le siège social de la société JEAPI est situé au 46 route du Verdoyer – 87 430 VERNEUIL SUR VIENNE, et immatriculée au registre du commerce de Limoges, sous le numéro 399 252 014.

La société JEAPI reprend désormais en intégralité les engagements du marché en cours de la société UNIT PC. Les correspondances et règlements devront désormais être libellés à l'attention de JEAPI et adressés au service clients situé au 10 avenue Joliot Curie – BP 10018 – 17 182 PERIGNY.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant de transfert du marché de location et maintenance de 3 systèmes d'impression numérique noir et couleur ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 14165M005 – Location et maintenance de 3 systèmes d'impression numérique noir et couleur

Avenant n° 1

Entre :

La **Ville de Niort**, représentée par son Maire Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 7 mars 2016

d'une part,

Et :

La **société UNIT PC**, Rue du Puits Japie – ZA de Luc – 79 410 ECHIRE, représentée par Monsieur Jean-Luc CHOUTEAU en qualité de gérant.

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié à la Société UNIT PC, sise Rue du Puits Japie – ZA de Luc – 79 410 ECHIRE, immatriculée au registre du commerce de Niort, sous le numéro 498 766 344, le 7 juillet 2014.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

La Société UNIT PC est absorbée par la société JEAPI suite à une fusion simplifiée réalisée en date du 31 décembre 2015.

Compte tenu

- que la société UNIT PC est absorbée par la société JEAPI, dont le siège social est situé au 46 route du Verdoyer – 87 430 VERNEUIL SUR VIENNE, et immatriculée au registre du commerce de Limoges, sous le numéro 399 252 014 ;
- que son numéro siret est le 856 802 145 000156 ;
- que les correspondances et règlements devront désormais être libellés à l'attention de JEAPI et adressés au service clients situé au 10 avenue Joliot Curie – BP 10018 – 17 182 PERIGNY ;
- que la mention de fusion absorption apparaît sur l'extrait Kbis, en date du 26 janvier 2016, d'UNIT PC;
- que la société JEAPI reprend désormais en intégralité les engagements du marché en cours de la société UNIT PC ;

il convient d'acter le changement de co-contractant pour le marché en cours avec la Ville de Niort.

ARTICLE 2

Les sommes dues au titulaire seront dorénavant portées au crédit du compte de : JEAPI, 46 route du Verdoyer – 87 430 VERNEUIL SUR VIENNE

BANQUE (dénomination et adresse): CA DU CENTRE OUEST

INTITULE DU COMPTE : SAS JEAPI

IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE BANCAIRE - RIB

Code banque : 19506

Code guichet : 00011 Numéro de compte : 33050722766 Clé Rib : 97 Domiciliation : CA DU CENTRE OUEST
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1950 6000 1133 0507 2276 697
Code BIC (Bank Identification Code)-Code swift : AGRIFRPP895

ARTICLE 3

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

ARTICLE 4

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

A Le	A Niort , Le
JEAPI, représentée par	Le Pouvoir adjudicateur